

NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE

Myriam Mulot, candidate dans la continuité

Myriam Mulot sollicite de nouveau les suffrages des Bondevillais ce 30 mai, suite à l'annulation judiciaire de son élection acquise en mars 2020.



Femme de conviction, l'élection de Myriam Mulot en 2020 a été annulée par le conseil d'État en avril 2021

BENOÎT MARIN-CURTOUD

É bondevillaise depuis 24 ans, issue de l'Éducation nationale, Myriam Mulot a été de l'équipe de Jean-Yves Merle depuis 2001. « J'ai toujours eu le souci de la justice sociale. C'est sans aucun doute ce qui m'a poussée à m'engager afin de mener les combats nécessaires pour améliorer le sort du plus grand nombre », dit celle qui, sans changer d'équipe, a repris le chemin de la campagne électorale avec sa liste « Tous ensemble pour Notre-Dame-de-Bondeville ». Une liste sans étiquette mais marquée à gauche.

Marquée par la violence des campagnes de 2014 et de 2020, où « les méthodes de la liste opposée furent innommables et annonçaient un mandat où le climat resta méchant jusqu'à son terme », Myriam Mulot se présente dans la continuité de ce qu'elle a proposé en 2020, mais avec des projets supplémentaires dans sa besace.

« En une année, beaucoup de changements ont déjà eu lieu et beaucoup de projets sont déjà réalisés ou en cours de réalisation... Je continuerai de donner à notre commune cet attrait qu'elle mérite et les qualités qui font d'elle l'endroit où il fait bon vivre. » Au menu : des infrastructures pour les écoliers, un cadre de vie agréable et un environnement protégé, une politique culturelle avec pour projets phares « la

LES FAITS

• **Le 15 mars 2020**, Myriam Mulot livre en tête de justesse, avec 16 voix d'avance, et devient maire.

• **La liste perdante**, « Osez le renouveau », conteste le résultat devant le tribunal administratif. Ce dernier annule les opérations de vote, le jugement est confirmé par le conseil d'État le 12 avril 2021.

• **Les magistrats**, au vu du faible écart de voix, estiment que l'apposition de logos associatifs sur un tract de la candidate Myriam Mulot (qui était première adjointe de l'équipe municipale, puis maire, suite à la démission de Jean-Yves Merle, en 2019) a pu bénéficier à sa liste. La liste « Osez le renouveau » dénonce une « tricherie ».

• **Les Bondevillais** sont appelés à réélire un/une maire le 30 mai, les bureaux de vote étant ouverts de 8 à 18 heures. Les résultats seront proclamés le soir même sur le parvis de la mairie.

construction de notre grande salle polyvalente d'intérêt métropolitain et la construction de notre nouvelle école de musique, la rénovation des équipements sportifs, une politique de la ville axée sur la santé, la prévention, l'intergénérationnel. Autre volet : la sécurité avec no-

tamment la réorganisation de la vidéosurveillance, la tolérance zéro en matière de nuisances sonores et de vitesses excessives.

« Je suis une femme de terrain, de conviction, de rassemblement. J'aime fédérer autour de moi toutes les forces de progrès de notre commune... Mon équipe représente une grande diversité et chaque habitant peut s'y reconnaître... Je n'ai jamais fait de promesses fantaisistes ni démagogiques. Jean-Yves Merle a laissé une commune bien gérée et les finances de la ville sont saines », déclare Myriam Mulot alors même que la liste « Osez le renouveau » l'attaque justement sur ce chapitre.

« J'entends poursuivre son exemple par une gestion rigoureuse et non partisane. Aussi, je propose un programme réaliste financièrement. Mon expérience professionnelle de gestionnaire est l'une de mes références et, avec moi, il n'est pas question de partir à l'aventure », promet la candidate.

Côté campagne, « je ne crois pas que les Bondevillais aient envie d'être inondés de tracts. Ils en ont assez de cette bataille qui n'en finit plus et qui coûte en énergie et en euros. Nous perdons du temps et ils veulent qu'on avance », estime Myriam Mulot qui, si elle fait du porte à porte et va distribuer son programme, mise aussi sur les réseaux sociaux pour toucher les Bondevillais. ■